

# **Le paysage**

**Petite introduction sur  
une notion casse-tête.**

# Un petit jeu pour commencer

(Inspiré des travaux de la Maison de l'environnement  
Restinclières)

# Diapo 1



# Diapo 2

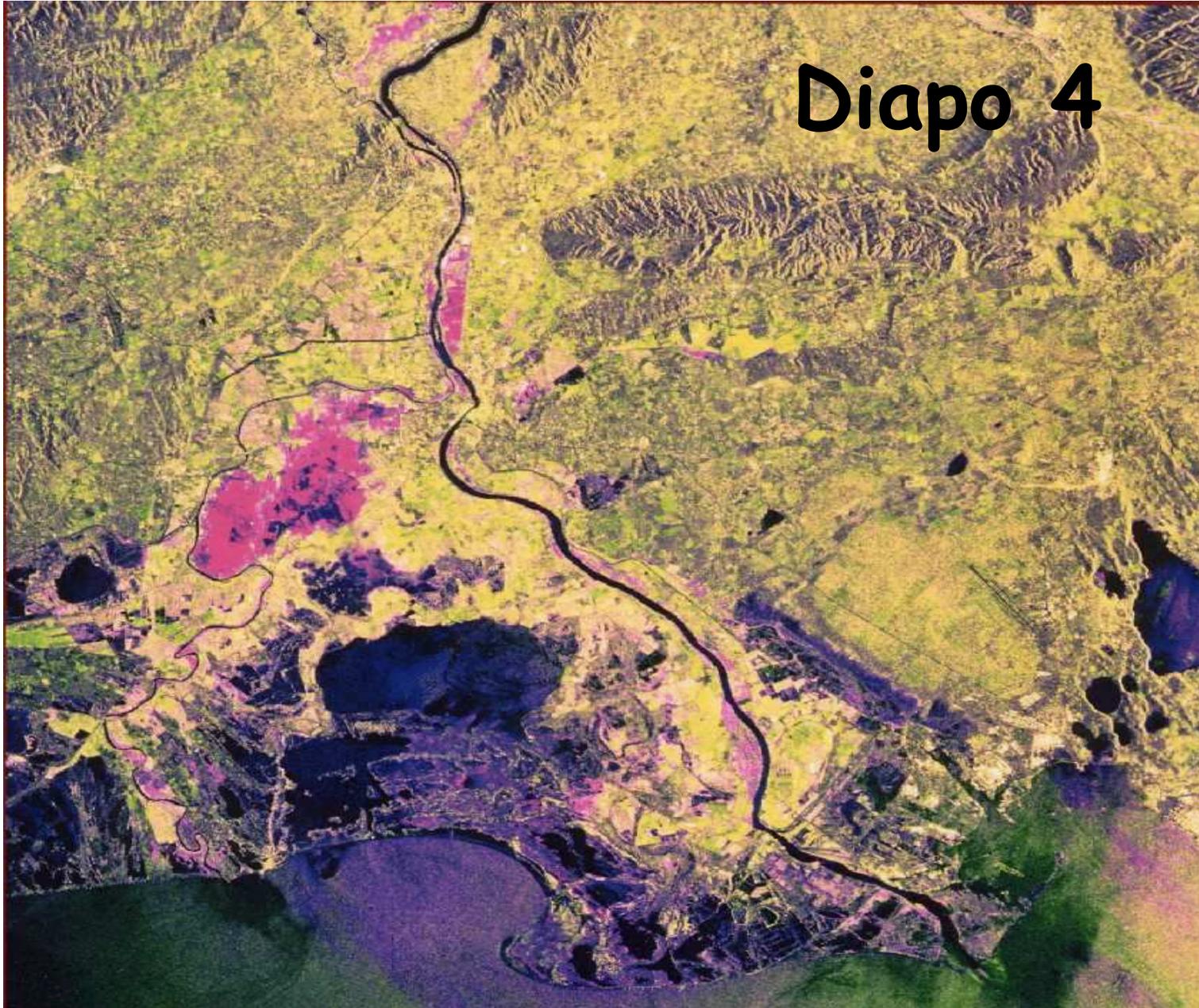


# Diapo 3



**Ecologistes de l'Euzière.**

# Diapo 4

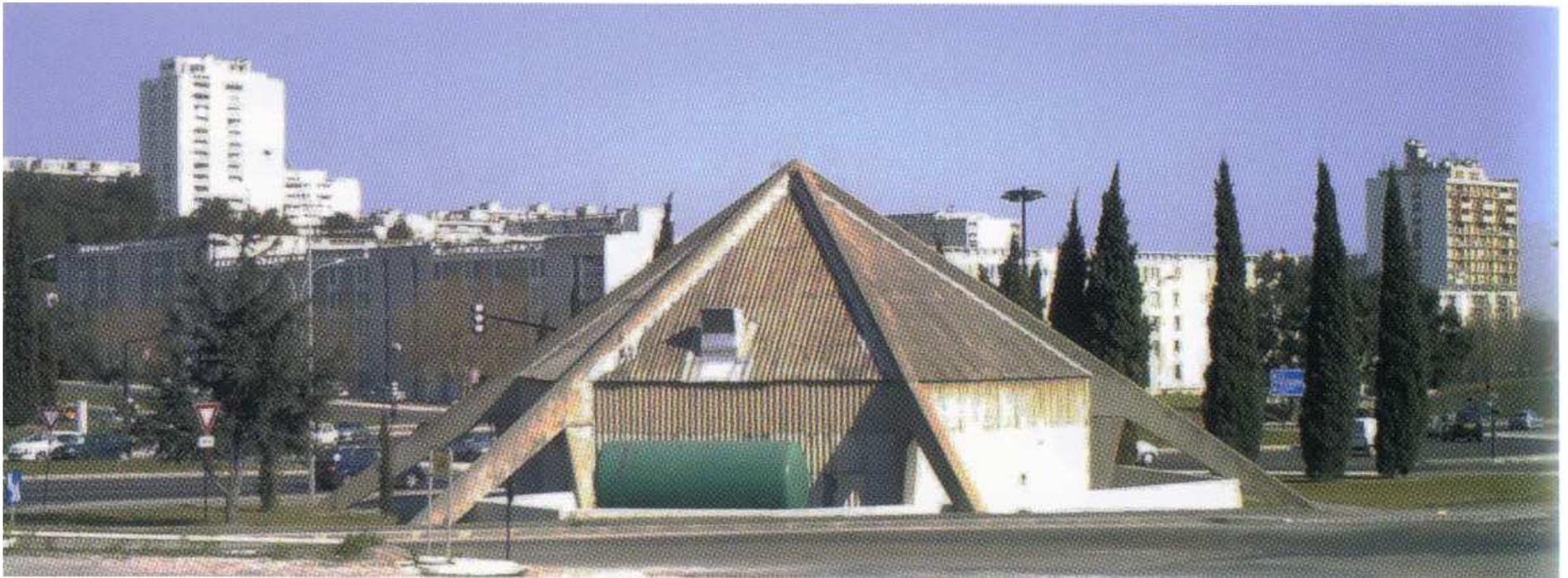


SpotImage

# Diapo 5



# Diapo 6



*CAUE Gard*

# Diapo 7



Giorgione

Diapo 8

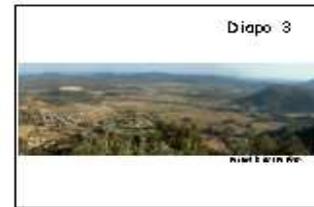


# Diapo 9



-La diapo qui représente le mieux « mon paysage » ?

- Le paysage pour moi c'est donc .....



Le paysage :  
Une représentation et un objet politique.

## Définitions communes

« Étendue du pays que l'on voit d'un seul aspect. Le paysage dont on aura vu toutes les parties l'une après l'autre, n'aura pourtant point été vu; il faut qu'il soit vu d'un point assez élevé, où tous les objets auparavant dispersés se rassemblent sous un seul coup d'œil. » Littré

« Partie d'un pays que la nature présente à un observateur » Robert

« Vue d'ensemble que l'on a d'un point donné. »  
Grand Larousse Universel



**« Les effets du bon gouvernement sur la campagne » -  
1337. A.LORENZETTI -**



**A. LORENZETTI - Fresque de Sienne - « Les effets du mauvais gouvernement dans la campagne » - 1337**



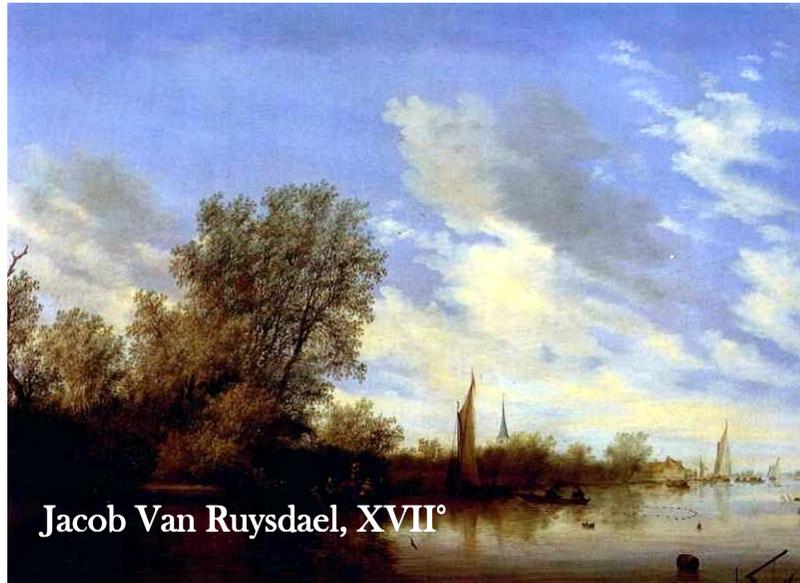


**Piero della Francesca - Offices, Florence  
Portraits de Battista SFORZA et Federico Di Montefeltro - 1472**

Le paysage sujet.  
Première occurrence du terme  
« paysage » dans le domaine  
esthétique.  
La tempête - Giorgione - 1520  
La figure humaine devient prétexte ....



.... Puis disparaît complètement. Le  
paysage s'élève au rang de sujet.  
Albrecht Altdorfer - 1520 Paysage à la  
passerelle.



Jacob Van Ruysdael, XVII°



Palais de la Berbie - Albi  
- Jardin à la française



Le Lorrain - Ulysse rendant Chrysès à son  
père - 1664.

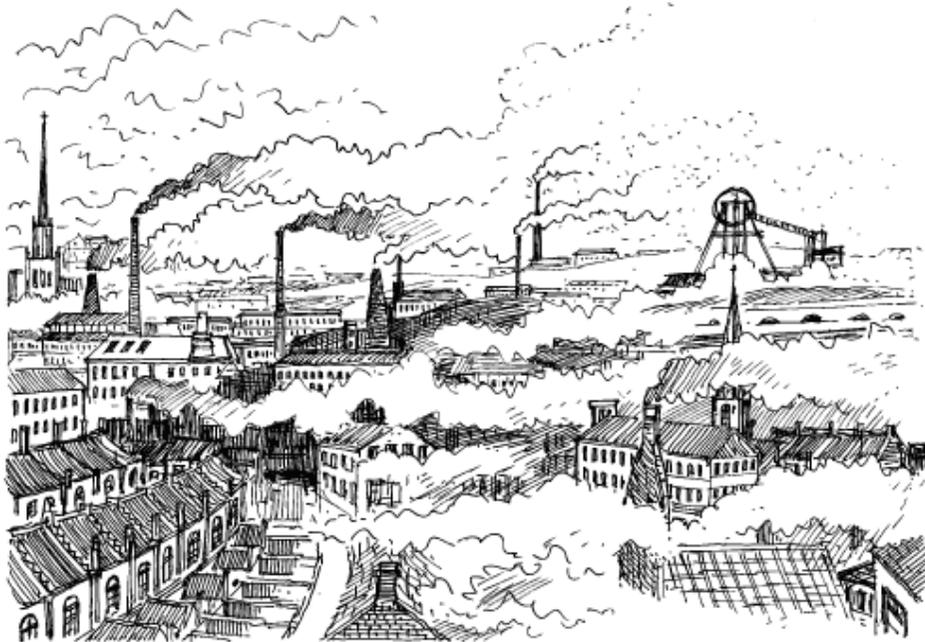


Jardin à à l'anglaise

**Le paysage idéal ?**

Le paysage :  
Plus d'un siècle de réglementations.

# Aux crises paysagères succèdent les lois ...



Caspar David Friedrich, *Le Voyageur contemplant une mer de nuages* (1817)

# Le paysage comme étendard



Un bocage naturel de 2 000 ha, des fermes et une agriculture raisonnée,  
des espèces protégées, des zones humides indispensables à l'écosystème...

Tout cela rasé au profit d'un aéroport...

**Un grand projet inutile !**

Economiquement : un gouffre financier,

Ecologiquement : une catastrophe,

D'utilité publique : aucunement...

**Notre Dame des Landes** terre occupée dit-on...

<http://www.blogdevaly.com>



Une nouvelle fois, nos élus se sont effacés devant la toute puissance financière des promoteurs étrangers qui ont manifesté devant l'Assemblée Nationale pour faire pression sur le Grenelle II. =



<http://ventcontrairesurlavalleeduloir.over-blog.com>



Gustave COURBET - La source du  
Lison - 1866

Loi de 1906 portant sur  
la protection des  
**monuments** et des sites  
naturels "**œuvres** de  
nature".

Loi du 2 mai 1930 relative  
à la protection des  
**monuments** naturels et  
des sites de caractère  
artistique, historique,  
scientifique, légendaire  
ou pittoresque.



Pierre Henri de Valenciennes, le "David du paysage"  
1787



Théodore Rousseau - Sous les hêtres le soir 1843

## Loi de 1906

En ce qui concerne les monuments puis les sites, le classement insistait sur la dimension pittoresque, culturelle et même patriotique du paysage :

« Le patriotisme est un sentiment inné et pour ainsi dire instinctif mais ce qui contribue le plus sûrement à le fortifier et à le graver d'une manière ineffable dans les âmes c'est l'attachement à la terre maternelle, à des horizons préférés et aux souvenirs qu'ils évoquent. »

« Le paysage est **patrimoine commun** de la nation »

Code de l'environnement. 2000

« Le paysage représente une composante fondamentale du **patrimoine** culturel et naturel de l'Europe »

Convention Européenne du paysage. 2000

# Les outils de la protection de paysages remarquables

## Loi de 1930

Elle prévoit la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque remarquables par une procédure de classement (Ministère des affaires culturelles)

# Les outils de la protection de paysages remarquables

## Loi de 1930

Protection des monuments naturels et des sites remarquables.

## Classement UNESCO - 1972

Il encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Il introduit récemment la « notion de paysage culturel »

# Les outils de la protection de paysages remarquables

## Loi de 1930

Protection des monuments naturels et des sites remarquables

## Classement UNESCO - 1972

Préservation paysages exceptionnels.

## La Loi « paysage » de 1993

-Prévoit l'inventaire du patrimoine paysager français.

-Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager : quartiers anciens, ensemble d'habitats ruraux, villages, patrimoine préindustriel, espaces paysages directement liés à un ensemble bâti ou fortement architecturé (terrasses, canaux, ouvrages d'art, ...).

-Élargissement du concept de paysage.

# La loi paysage de 1995 - France

Premier statut officiel au paysage

Travail interministériel.

Prolongement de la logique de conservation et d'inventaire: Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) pour régir des « territoires remarquables par leur intérêt paysager »

Vise à protéger « la qualité paysagère »

Initie des démarches globales (Plan paysage) invitant à la concertation des acteurs d'un paysage.

# Les outils de la protection de paysages remarquables

## Loi de 1930

Protection des monuments naturels et des sites remarquables

## Classement UNESCO - 1972

Préservation paysages exceptionnels.

## La Loi « paysage » de 1993

Protection et inventaires des paysages remarquables y compris urbains

## Réseau des grands sites de France - 2000

Sur des sites classés par la loi 1930 prévoit: la préservation et la restauration de paysages fragiles et attractifs, l'organisation intelligente d'une fréquentation intense qu'il faut gérer et maîtriser, la promotion des valeurs du [développement durable](#)

# Une réglementation défensive / conservatoire

## Loi de 1930

Protection des monuments naturels et des sites remarquables

## Classement UNESCO - 1972

Préservation paysages exceptionnels.

## La Loi « paysage » de 1993

Protection et inventaires des paysages remarquables y compris urbains

## Réseau des grands sites de France - 2000

Préservation et la restauration de paysages fragiles et touristiques. Gestion de manière concertée de la grande fréquentation.

## Convention Européenne du paysage. 2000

« Le paysage représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe »

# Du bien commun au projet commun ....

## Loi de 1930

Protection des monuments naturels  
et des sites remarquables

## Classement UNESCO - 1972

Préservation paysages exceptionnels.

## La Loi « paysage » de 1993

Définition d'une « qualité paysagère »

Invite à des démarches concertées  
d'acteurs.

## Réseau des grands sites de France - 2000

Préservation et la restauration de  
paysages fragiles et touristiques. Gestion  
de manière concertée de la grande  
fréquentation.

## Convention Européenne du paysage. 2000

« Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et  
doit être traité de manière démocratique,  
notamment aux niveaux local et régional »

**Le paysage comme projet territorial**

# La convention de Florence 2000

Les principes fondamentaux:

- Institue une loi sur le paysage au **niveau européen**
- Le paysage comme patrimoine européen
- **Définition juridique du paysage** se précise
- Élargit la notion de paysage : elle vise aussi bien les paysages remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.
- Insiste sur la nécessité **de regards croisés**.
- Définit la « **qualité paysagère** » : « ce que les populations locales concernées souhaitent voir reconnaître pour leur cadre de vie ».

# La convention de Florence 2000

## Les principes fondamentaux:

- Institue une loi sur le paysage au niveau européen
- Définition juridique du paysage se précise
- Élargit la notion de paysage : elle vise aussi bien les paysages remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.
- Insiste sur la nécessité de regards croisés.
- Définit la « qualité paysagère » : « ce que les populations locales concernées souhaitent voir reconnaître pour leur cadre de vie ».
- Le paysage comme patrimoine européen

## La nouvelle définition du paysage:

« Le paysage est une portion du territoire telle qu'elle est **perçue par les populations**, dont le caractère résulte de **l'action** des **facteurs naturels et / ou humains** et de leurs interrelations »

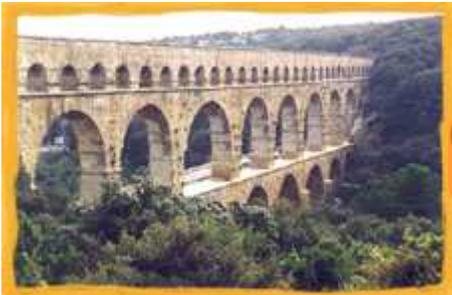
# La convention de Florence 2000

**Le paysage: nouvel objet de démocratie participative:**

« Le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon très importante au bien-être des citoyens européens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de « subir leurs paysages » en tant que résultat d'évolutions de nature technique et économique décidées sans eux. Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional »

Reconnaissance du rôle actif des citoyens: le paysage sort de la pure expertise technique et doit permettre de renforcer le lien des populations avec leur territoire

# La notion de patrimoine paysager évolue



**Paysage monument**

**Paysage emblème nationale.**



**Paysage = patrimoine industriel**

Reconnaissance dans les années 70. Création de la cellule « patrimoine industriel » dans les services de l'Inventaire

**Paysage = patrimoine urbain** (à partir du XIX)



**Paysage = patrimoine culturel**

Vignoble de l'Alto Douro classé par l'UNESCO en 2004.

Paysage vernaculaire + savoir faire traditionnel + construction sociale à protéger.

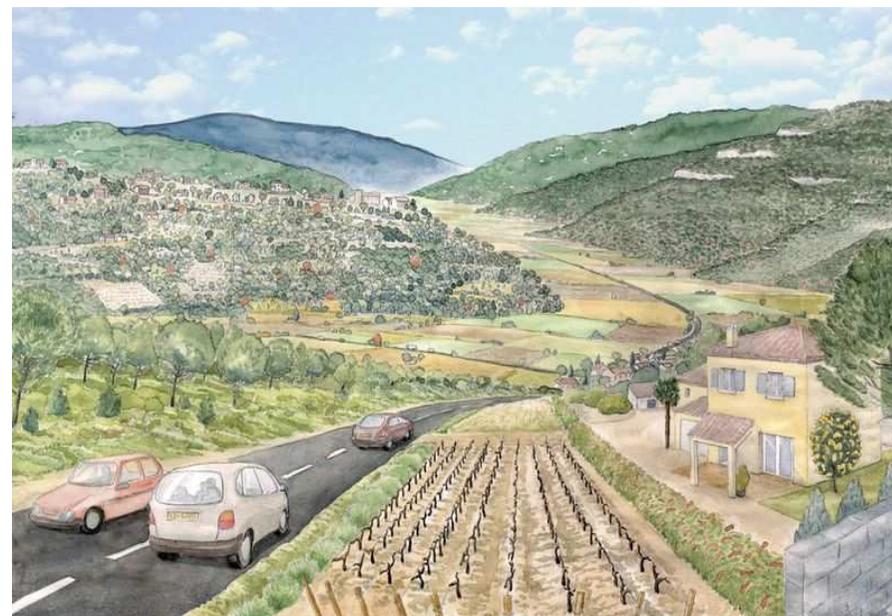
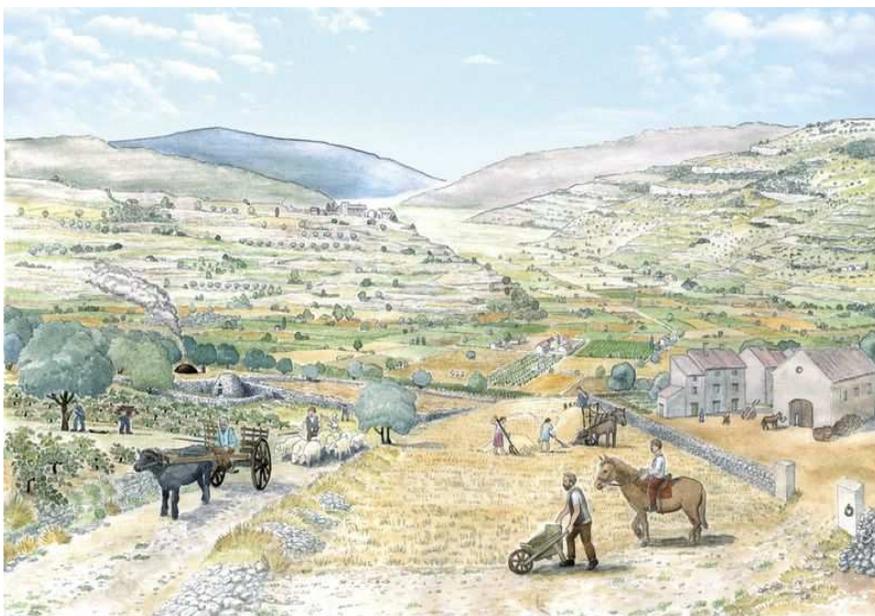


Paysage et aménagement :  
Quelques problèmes et quelques  
paradoxes

# Entre décor ou projet territorial

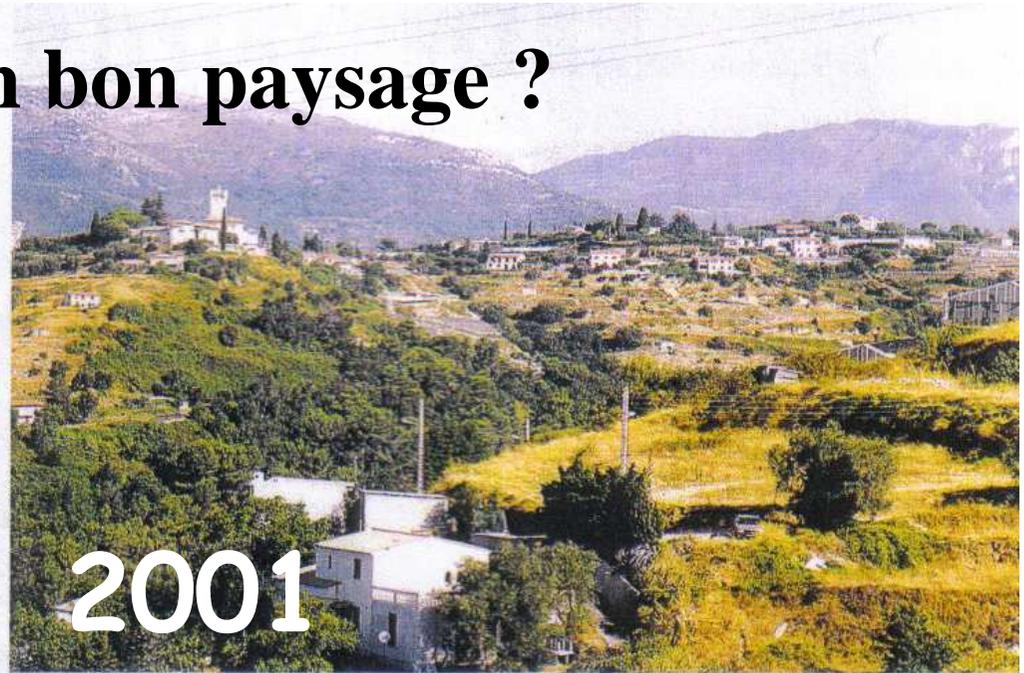


# Le temps du tracé et le temps de la trace

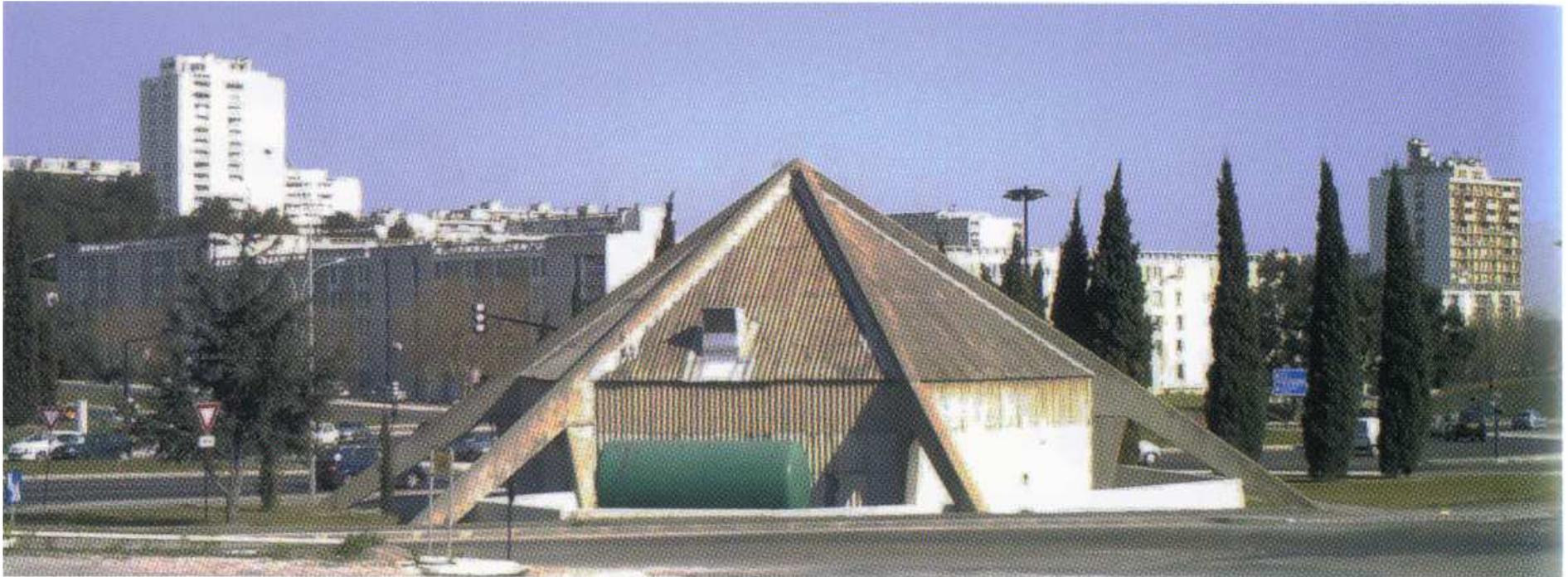


John Walsh - pour les Ecologistes de l'Euzière  
Evolution des garrigues Nord de Montpellier

# Y'a t-il un bon paysage ?



# Quel est le bon point de vue ?



Nîmes

"J'aime cet endroit parce que j'ai l'impression qu'on dirait une carte postale. Aucune idée de ce que c'est que cette pyramide. Depuis que je suis petite, je me demande ce que c'est, je ne sais toujours pas."

Newel

# Quel est le bon point de vue ?



Nîmes

"Chaque fois que je passe devant l'incinérateur, il m'attire le regard parce qu'il est au milieu des arbres et des espaces verts. A cet endroit j'ai l'impression que les vignes rentrent dans les portes de l'incinérateur. Ici, c'est à la fois la ville et la campagne."

Vincent

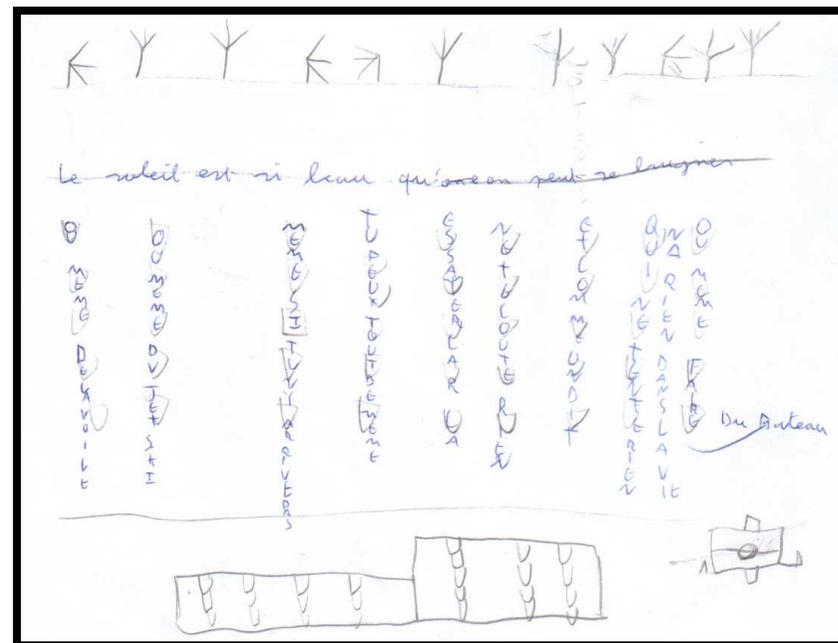
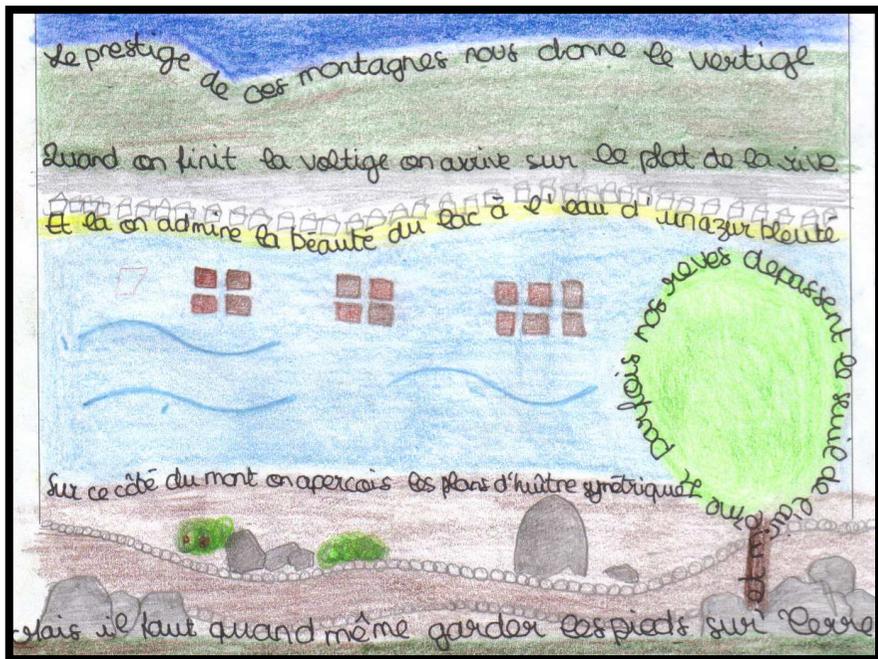
Si l'on admet que le paysage est:  
Un ensemble de valeurs relatives  
Un patrimoine à choisir  
Une entité en permanente évolution  
Un compromis entre différents  
processus économiques

Alors, pour répondre à la forte demande sociale de paysage actuelle,

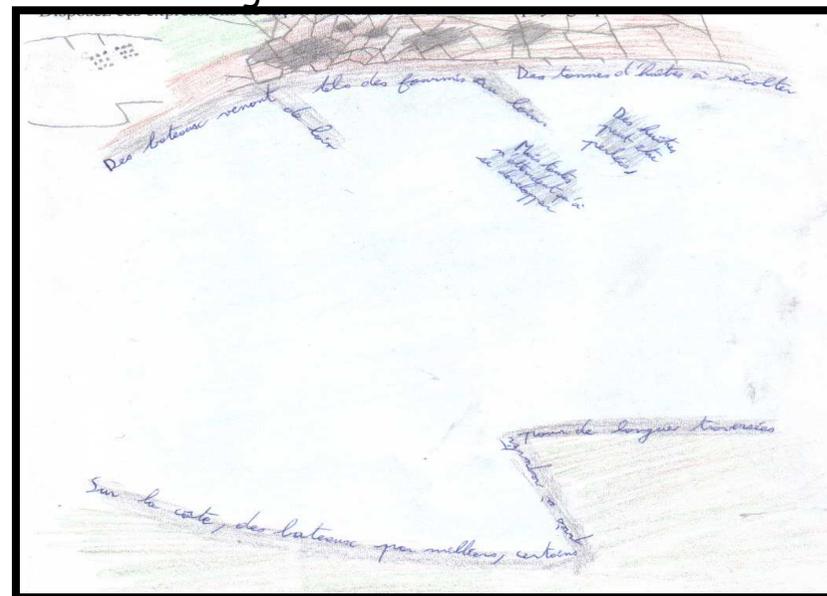
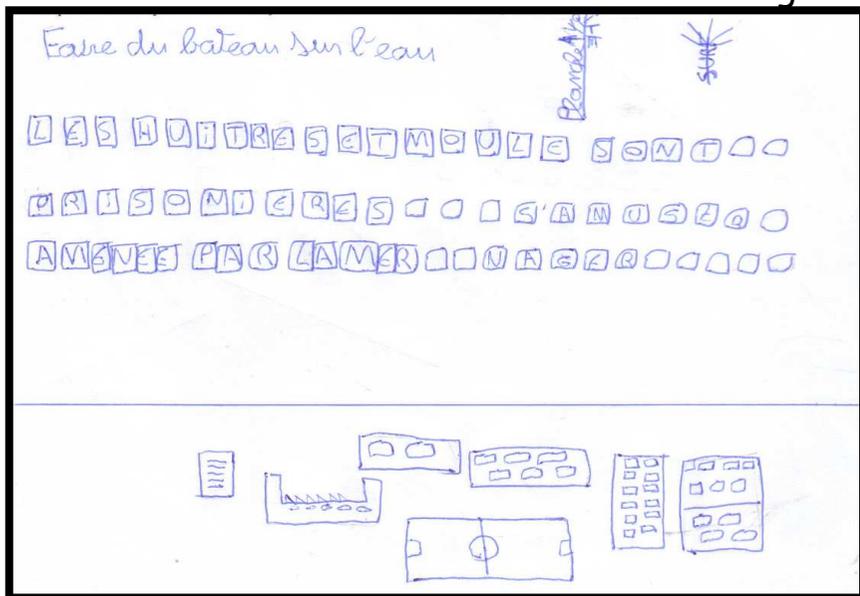
le paysage ne peut être le résultat que d'une  
« table ronde » entre ses acteurs.

Merci

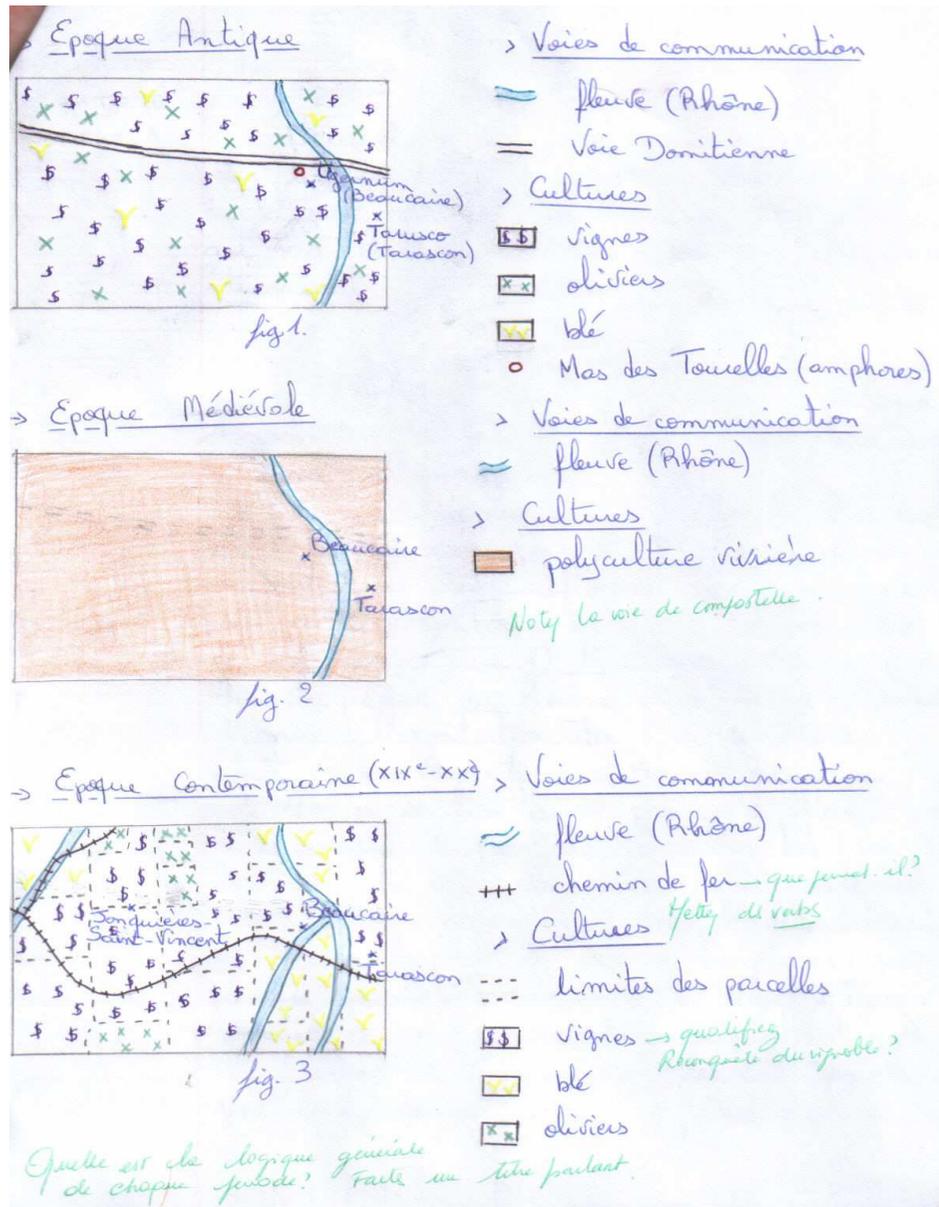




Géo/ Lettres Seconde: « Repérez les limites et frontières dans le paysage (Sète) et créez un calligramme à partir de ces lignes ».



# Cartographie historique du paysage de la plaine de Beaucaire (à partir d'une lecture de paysage sur le terrain). Première - L'aménagement du territoire.



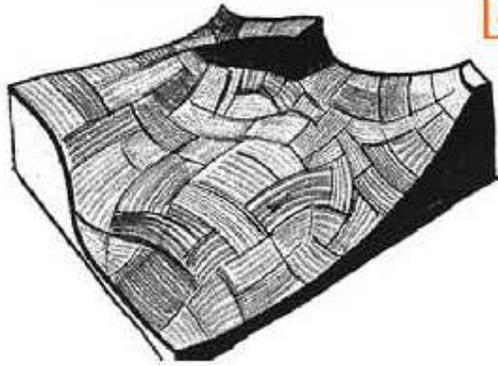
Cartographiez le paysage à 3 périodes différentes.

Par groupe, réfléchir et représentez sur la trame paysagère:

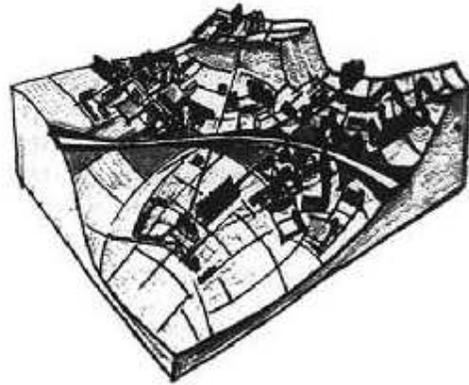
-les dynamiques futures que vous pouvez supposer d'après les recherches et les rencontres faites.

-Les éléments du paysage existant qui vous semblent intéressants de conserver.

-Les éléments du paysage qui vous semblent voués à la disparition.



**A. LA TRAME HOMOGENE  
DU SOL NON BÂTI.**



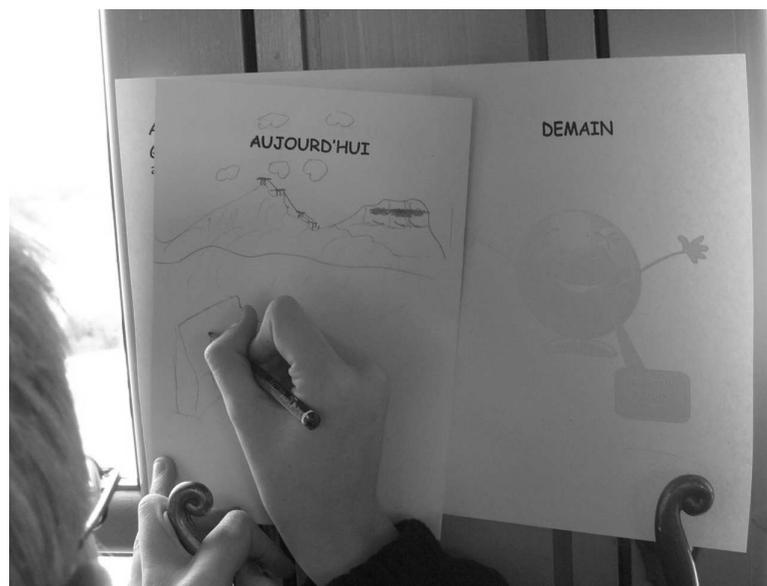
**B. L'HOMME A POURSUIVI SON  
EXPANSION A OUTRANCE SANS SE  
SOUCIER DU DESSIN GEOGRA-  
PHIQUE ORIGINEL.**



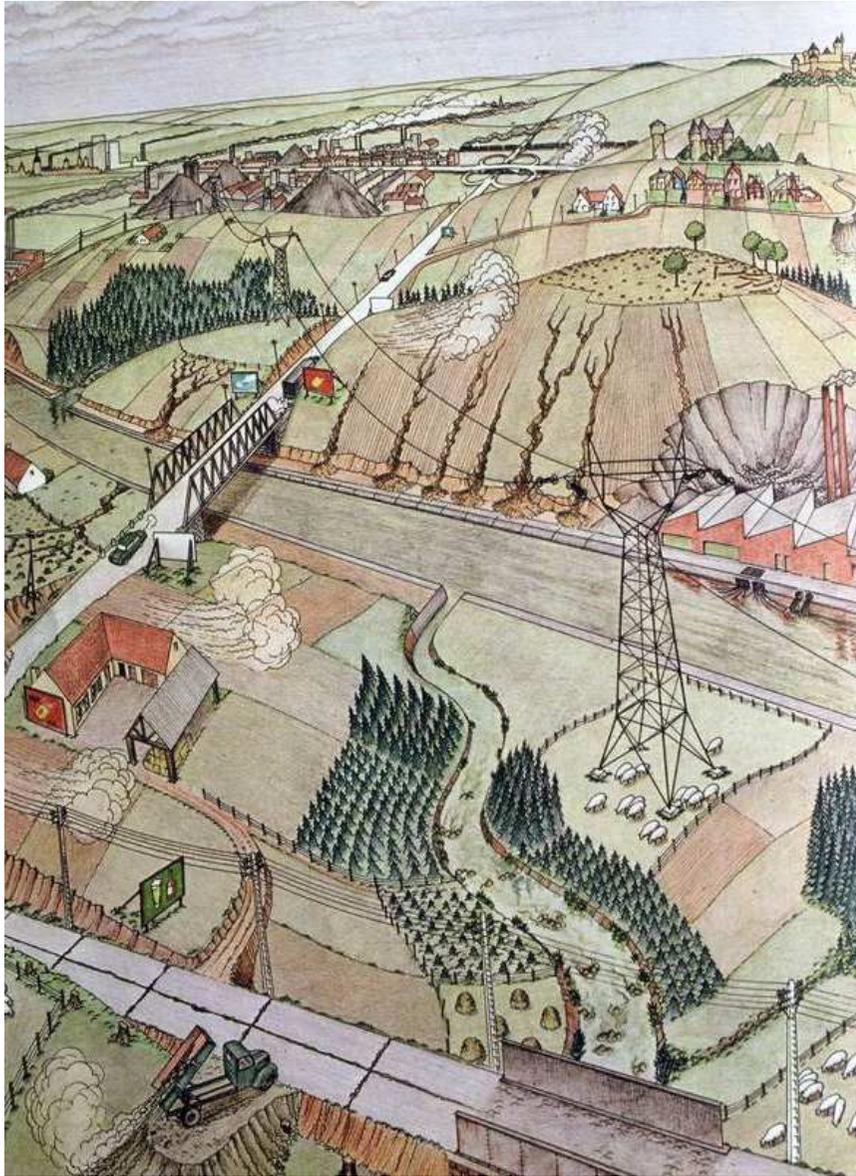
**6. TRAME FONCIERE DU PLATEAU DE SACLAY.**

**4. LE MODERNISME S'EST AFFRANCHI DE L'HERITAGE  
DU PASSE.**

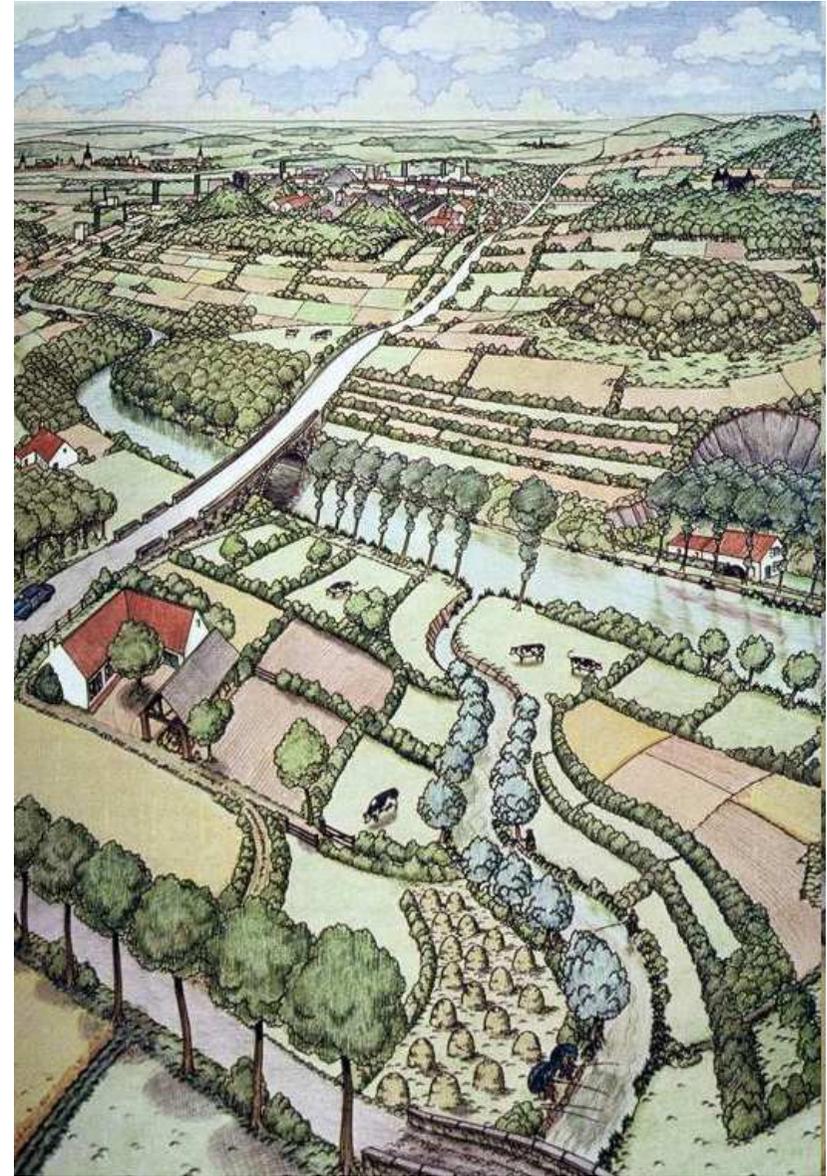
Etude de l'IAURIF sur la trame foncière



« Imaginez le paysage de demain » Animation Maison de l'Environnement - Restinclières - Classe de 5° Saint Clément - F. Thorez SVT.

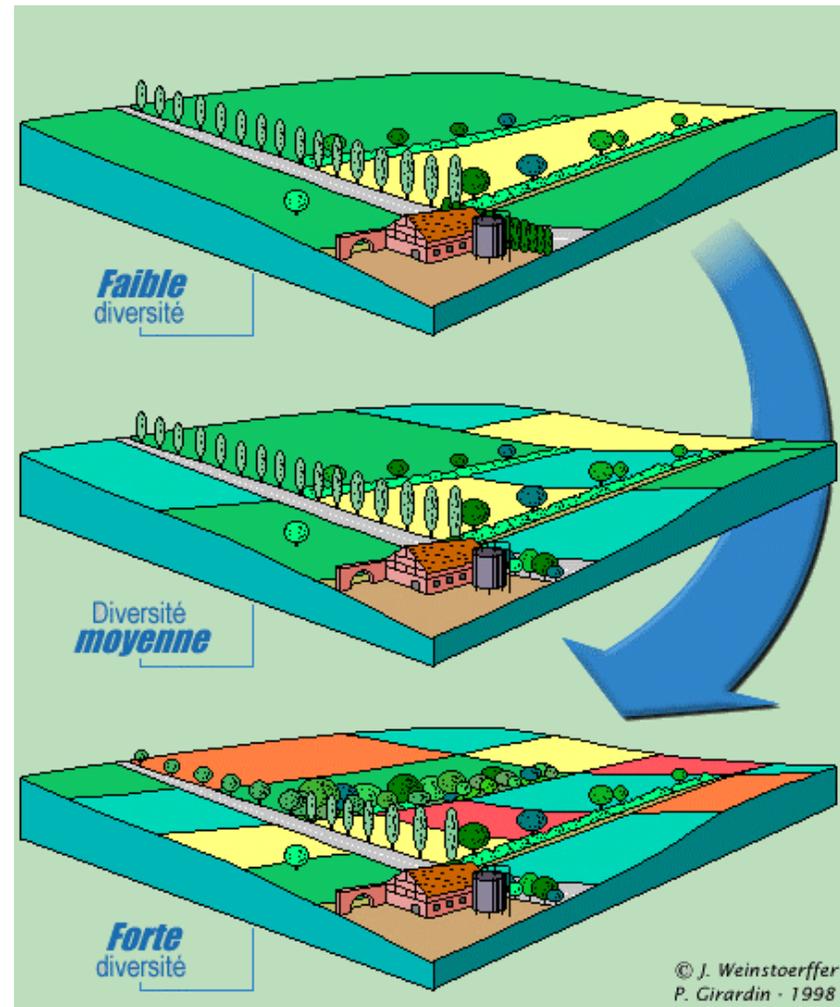
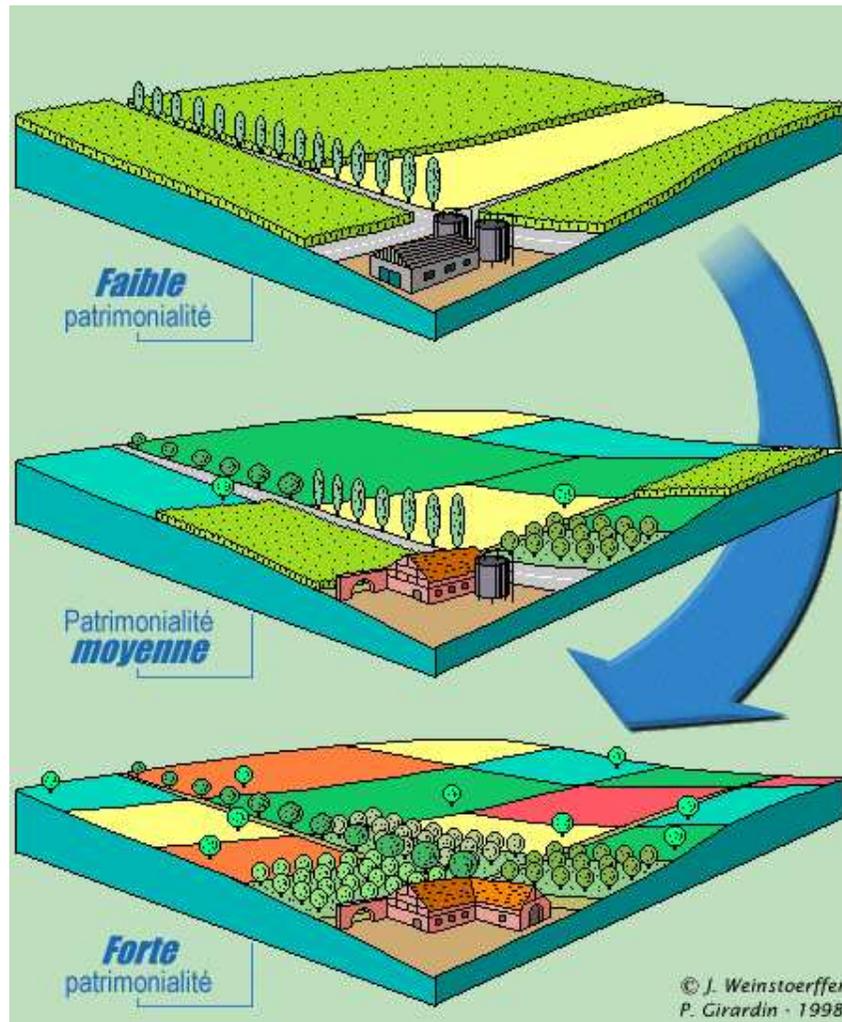


*Utilisation abusive d'un paysage*



*Utilisation rationnelle d'un paysage où il fait bon vivre.*

*Tableaux de paysage extraits de La synthèse écologique de P. Duvigneaud (1974) et réalisés par le botaniste Martin Tanghe.*



Des transformations rapides et profondes du paysage  
et des sociétés rurales depuis 1960.

# Paysage conservatoire naturel: maintenir ou recréer des espaces « sauvages »

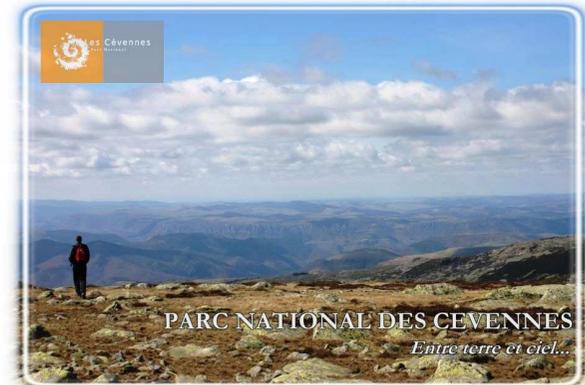
Parc nationaux 1960

Directive Oiseaux de la CEE 1979

ZNIEFF - 1982

Arrêtés de biotope = restreindre les activités  
humaines dans certaines zones afin de préserver  
les biotopes nécessaires aux espèces protégées

Réserves biologiques

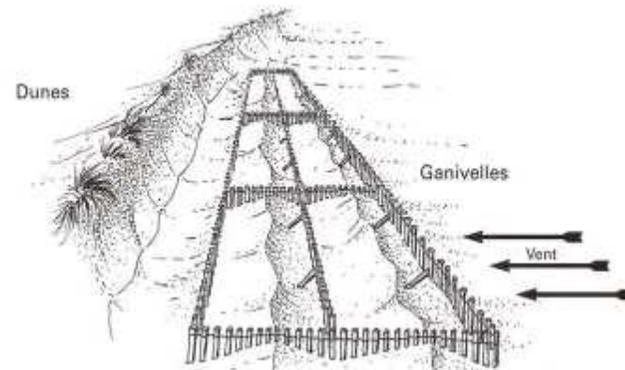


Qu'est-ce qu'un  
paysage naturel?

Qualifier ce  
paysage ?

Hachurez les  
zones naturelles.

Géographie - Classe de 1<sup>o</sup> - Des  
milieux entre nature et société.



# Du paysage à protéger au paysage à développer.



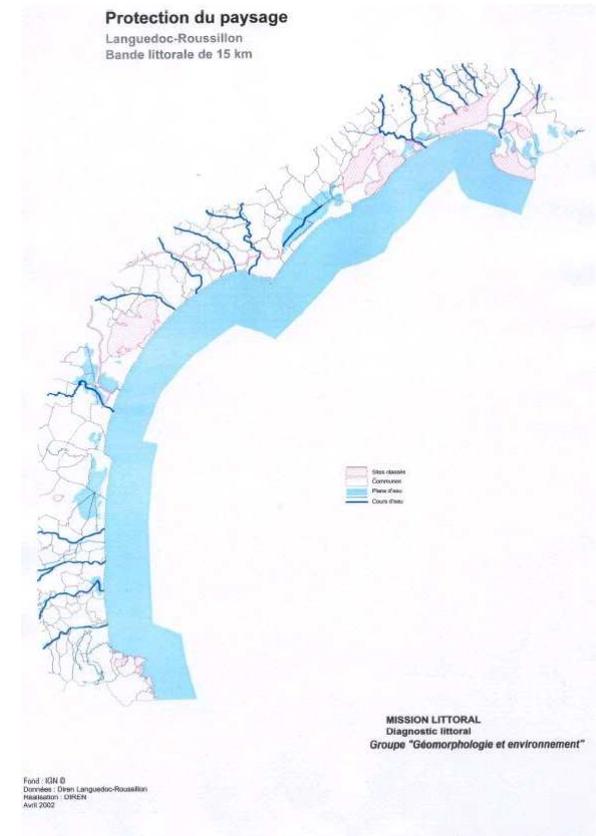
Les parcs régionaux 1967 - 75



1985 La loi montagne



Conservatoire du Littoral - 1975



1986 La loi Littoral

Les directives européennes

Une multiplicité d'acteurs

<i>Réseau institutionnel</i>	<i>Objectif commun général</i>	<i>Agents et institutions</i>	<i>dispositifs publics</i>	<i>finalité de la politique paysagère</i>	<i>Usagers principaux</i>	<i>Normes, règles et mode de gestion de la qualité</i>
Agriculture et forêt	Production agricole et forestière	Agriculteurs et forestiers, ministère de l'Agriculture, organisations corporatistes	Politiques agricoles et forestières	Reconnaître et rémunérer la multifonctionnalité de l'agriculture et de la forêt	Usagers locaux ou extérieurs	Normes administratives et technico-économiques
Equipement	Mise à disposition d'un réseau (énergie, information, circulation)	Grands opérateurs en réseau, ministère de l'Équipement	Politiques d'équipement et d'aménagement publics	Acceptabilité sociale des équipements	Usagers locaux ou extérieurs	Normes très techniques, codification précise de la qualité
Emploi	Insertion sociale et lutte contre l'exclusion	Personnes en difficulté, ministère de l'Emploi, association d'insertion	Politique d'emplois	trouver un travail approprié à des personnes en difficulté	usagers locaux	Faible codification du travail (visibilité, faisabilité par des personnes en insertion)
Environnement	Gestion des ressources naturelles et de la biodiversité	Écologistes, ministère de l'Écologie, associations écologiques	Politique de protection de la nature, agendas 21	Conservation de la biodiversité, préservation des ressources naturelles, prévention des risques naturels	Génération présentes et futures	Normes scientifiquement objectivées (expertise scientifique)
Collectivités territoriales	Production de biens publics locaux	collectivités locales, entreprises locales	Politiques de développement local	Amélioration du cadre de vie des populations locales	Usagers locaux	Normes domestiques (mise en avant du local) et civiques (production de bien public)

Avec des objectifs divers à traduire dans le paysage

Extrait de « Acteurs locaux et initiatives publiques dans le domaine du paysage » - Rapport de Recherche 2003 - CEMAGREF - J. CANDAU. Cas étudié:Puy de Dôme.



### **Votre rôle : Le naturaliste**

Vous êtes membre d'une association d'éducation à l'environnement. Vous travaillez sur le territoire du Pic Saint Loup à l'inventaire faunistique, floristique et géologique. Vous recevez d'autre part des groupes de différents publics (scolaires, loisirs, touristes etc.) pour une découverte de ces écosystèmes. Il vous arrive aussi d'aménager à la demande des communes des « interprétations paysagères » et des sentiers botaniques.

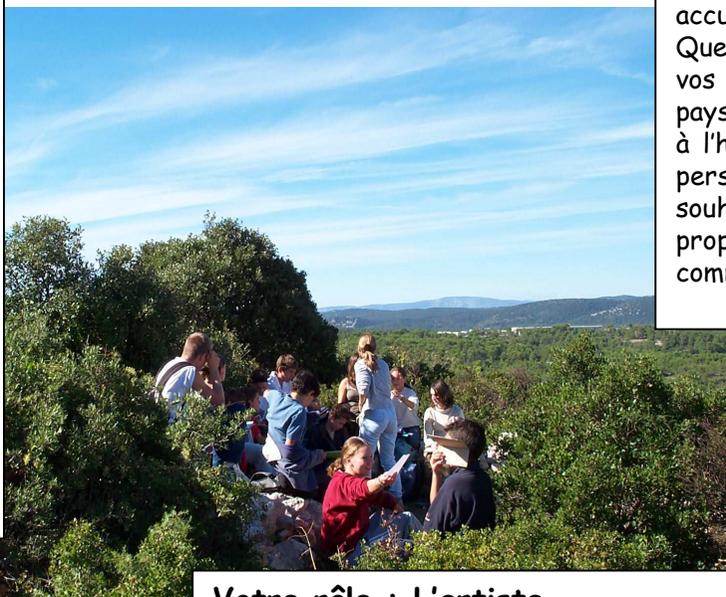
Quelle est, par rapport à votre sensibilité et vos attentes, votre vision de ce paysage (ses points forts, ses faiblesses...) à l'heure actuelle ?  
Quelle vision a votre personnage de son évolution possible et souhaitable d'ici 15 ans et quelles propositions peut-il faire dans ce sens aux communes concernées?



### **Votre rôle : l'urbaniste**

Vous êtes chargé des prospectives urbaines dans la commune de Montpellier et participez à la réalisation des plans de prévision et de réglementation comme le SCOT et le PLU de l'agglomération. Votre principal souci est de répondre à la croissance exceptionnelle de la ville de Montpellier et de ses zones périurbaines. (+ de 20 000 habitants chaque 10 ans à accueillir).

Quelle est, par rapport à votre fonction et vos attentes, votre vision de ce paysage (ses points forts, ses faiblesses...) à l'heure actuelle ? Quelle vision a votre personnage de son évolution possible et souhaitable d'ici 15 ans et quelles propositions peut-il faire dans ce sens aux communes concernées?



### **Votre rôle : L'artiste**

Vous passez l'essentiel de vos vacances à peindre des paysages. Vous êtes un habitant d'une autre région de France (que vous choisirez). Amoureux de la région Languedoc Roussillon et particulièrement du territoire du Pic St Loup, vous y venez régulièrement car c'est là que votre art s'exprime le mieux.

Quelle est, par rapport à votre sensibilité et vos attentes, votre vision de ce paysage (ses points forts, ses faiblesses...) à l'heure actuelle ?  
Quelle évolution vous paraît souhaitable d'ici 15 ans





**Y'a t-il un bon  
point de vue ?**

**La Roche Guyon  
TDC 738**

